



INSTALLATION DE BANCS ET ASSISES


 3^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE PARIS

Ville Amie des Aînés depuis 04-2018

Paris (75)

Fiche publiée le 22/10/2020

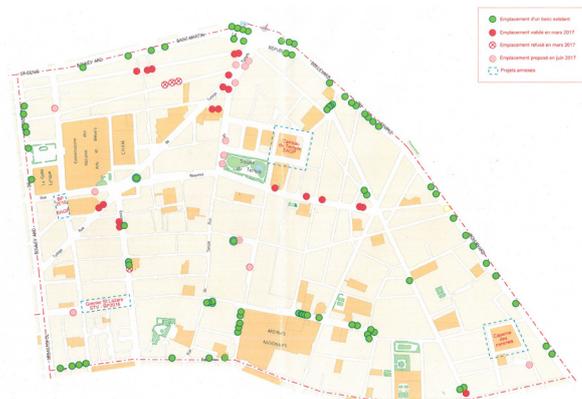
OBJECTIFS

Améliorer les conditions de déplacement des aînés et des habitants de tous âges. Encourager la mobilité douce. Permettre à tous de profiter des espaces verts de l'arrondissement

PRATIQUE

Interroger l'emplacement des structures de repos déjà existantes. Repérer les lieux les plus adéquats pour accueillir une trentaine de bancs. Procéder à leur installation.

Coût : 40 000€.



UNE IDÉE PLÉBISCITÉE PAR LES HABITANTS

En 2016, la Mairie du troisième arrondissement de Paris a lancé une conférence citoyenne où ont participé des citoyens tirés au sort sur une liste de 1000 électeurs âgés de 55 ans ou plus. **Cette méthode de consultation des habitants a permis de recueillir les idées sur la façon d'améliorer le quotidien des seniors sur le territoire, et sur ce que serait, selon eux, un troisième arrondissement "ami des aînés". C'est de cette conférence qu'a émergé la demande d'un nombre supplémentaire d'assises - elle est d'ailleurs la proposition ayant reçu le plus de suffrages.** Elle a été transmise à la Direction de la voirie et des déplacements. Un état des lieux a été dressé par la mairie, avec l'aide des recommandations formulées par un groupe de seniors. Les travaux ont été financés par le budget participatif 2016.

ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS À PIED

Au total, une trentaine de nouvelles assises ont été installées par le service voirie dans tout l'arrondissement, permettant aux personnes ayant



des difficultés pour marcher de se déplacer avec plus de sérénité. En effet, on estime qu'un quart des personnes âgées de plus de 75 ans a des difficultés à marcher plus de 500 mètres. Il est donc important, pour permettre à cette population de participer à la vie de l'arrondissement comme tout citoyen, de leur garantir la possibilité de reprendre des forces si besoin sur leur chemin. **Les assises installées dans le cadre de ce projet sont des bancs du patrimoine, classés de la Ville de Paris, mais sont par leur hauteur adaptés aux seniors, notamment pour la levée.** Une grande attention a également été portée à la cohérence de la position des nouveaux bancs, qui doivent éviter un trop long parcours sans solution de repos tout en s'intégrant dans l'environnement.

L'annonce de la mise en place des bancs a été partagée dans le journal municipal de la mairie, et le projet a bénéficié d'une communication accrue par la ville de Paris.

Les nouveaux bancs sont utilisés, et les objectifs sont atteints, ce qui donne à cette action un bilan satisfaisant. Il n'est pas prévu, pour l'instant, de pérenniser l'action, le nombre d'assises semblant désormais suffisant en comparaison à ce qu'il est possible de faire dans ce territoire urbain très dense.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme le 3^{ème} arrondissement de Paris, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com